
Review

J. Schüpbach: Encres, traces, papiers

Schüpbach, Jessica: *Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'Asile de Marsens (1875–1900)*, Lausanne: Éditions BHMS 2025. ISBN: 9782940527342; 496 S.

Rezensiert für infoclio.ch und H-Soz-Kult von: Anne-Francoise Praz, Professor Emerita of Contemporary History at the University of Fribourg

Edited by Enrico Natale

Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat en histoire et humanités médicales, relève d'une démarche inédite. La recherche mobilise plusieurs disciplines, en lien avec la formation initiale de l'autrice (littérature, histoire de l'art, sciences sociales) et son activité professionnelle comme conservatrice de musées, notamment la Collection de l'Art brut, à Lausanne. L'impulsion résulte d'un mandat de recherche dans les archives médicales de l'hôpital psychiatrique de Marsens (canton de Fribourg), visant à extraire des productions de patients susceptibles de figurer dans une exposition sur l'art brut. La richesse des archives l'incite à déplacer son regard artistique vers une histoire culturelle et sociale.

Les questions de recherche s'adressent d'abord à la généalogie de ces papiers et à leur conservation. Pourquoi une partie de ces lettres est-elle restée dans les archives de l'hôpital alors qu'une autre en est sortie ? Pourquoi certains écrits des patients ont-ils été collectés et placés dans leurs dossiers médicaux ? Quels étaient les critères d'archivage, comment les corpus ont-ils été constitués ? L'historienne s'interroge ensuite sur les conditions d'écriture. Les patients disposaient-ils d'un matériel pour écrire, l'organisation quotidienne leur ménageait-elle du temps pour cette activité ? L'abondance documentaire l'oblige à restreindre l'étude aux années 1876–1900, pour lesquelles elle dispose de 1340 dossiers de patients, des registres, des rapports médicaux et d'autres écrits rédigés par les médecins-directeurs.

Pour les historien·nes, cet ouvrage s'avère parfois déroutant, du fait de questions laissées en suspens alors que d'autres apparaissent décalées : les lettres de patient·es font-elles « collection » ? peuvent-elles être considérées comme de l'art brut ? Toutefois, dans sa volonté de reconstituer le contexte de production des écrits de manière méticuleuse et très documentée, l'autrice révèle le fonctionnement, le quotidien de l'asile et fournit des apports historiques importants sur les débuts de la psychiatrie fribourgeoise. Cette description très dense, au plus près des documents qu'elle croise et analyse avec finesse, permet de poser de nouvelles questions historiques, qui n'auraient pas émergé sans ce précieux travail. C'est dans ce sens que je me propose de rendre compte des apports de cette recherche, tout en laissant à d'autres compétences le soin de relever son intérêt pour l'histoire de « l'art d'écrire » à Marsens et l'analyse de la matérialité des documents, présentée dans un appendice richement illustré.

La partie II reconstitue le contexte de Marsens en s'attachant d'abord aux projets des médecins-directeurs, à commencer par le Dr Girard de Cailleux, qui imprime sa marque à l'institution. Les archives de la Commission administrative révèlent

un détail crucial : ce sont les religieuses de la communauté de Saint-Joseph, désirant « avoir un directeur acquis à leur cause » (p. 79), qui l'ont recommandé au Conseil d'Etat, après la démission d'un premier candidat refusant de collaborer avec un ordre religieux. La dimension religieuse fait donc partie intégrante du projet fribourgeois et de la conception thérapeutique du premier directeur. L'autrice y revient dans la suite de l'ouvrage, pour montrer sa place dans le quotidien de l'asile, le traitement des malades, sans oublier les écrits des patient·es, imprégnés de religiosité.

Les traitements dispensés aux malades sont documentés en croisant les publications d'époque, les écrits des médecins-directeurs et les dossiers de patients. L'approche de la maladie mentale relève alors du « traitement moral », dont l'étude tente de définir le contenu : ramener les patients à la raison par une morale reposant sur un dispositif de punitions et de récompenses, au sein d'un système hiérarchisé, géré par un médecin-directeur paternaliste. Concrètement, l'asile impose une vie quotidienne réglée et disciplinée, un classement méthodique des malades en quartiers, une combinaison de la vie en commun et d'activités surtout laborieuses. Les indications relatives à des médicaments sont rares, seule la médication balnéaire est régulièrement mentionnée. A partir d'une lettre de patient, l'autrice révèle que ce traitement pouvait être ressenti comme une réelle violence, subie dans l'impuissance (p. 148).

L'analyse souligne pertinemment les décalages entre les intentions et la pratique. Si la répartition spatiale des malades est censée répondre à des critères médicaux (agités, tranquilles, infirmes), les indications éparpillées des archives et le vocabulaire utilisé révèlent un glissement vers le critère de hiérarchie sociale : les « pensionnaires » de 1^e et 2^e classe sont systématiquement placés dans d'autres espaces que les « aliénés indigents », où ils ne bénéficient pas du même traitement. Un rapport annuel de 1877 salue le fait que les premiers soient totalement séparés des seconds, ce qui permet « d'organiser en leur faveur des distractions correspondant à leurs goûts artistiques et littéraires » (p. 170). Mais la différence la plus marquante réside sans doute – des précisions manquent à ce propos – dans l'application de la thérapie par le travail au sein du domaine agricole et des buanderies. Enfin, cette description dense du contexte de Marsens propose un chapitre original sur l'espace, avec une attention aux éléments de clôture (fossés, portes et serrures), à l'atmosphère sensorielle (sons, silences, odeurs) et à leur perception par les enfermés.

La partie III aborde l'analyse des écrits des patients, en situant les conditions de leur production. Il s'avère que le maintien du lien entre les patient·es et leurs proches passe par l'entremise exclusive du médecin-directeur, qui délivre les autorisations de visites et de correspondance, invitant souvent les proches à attendre un moment plus propice. Le médecin exerce un contrôle total sur le courrier entrant et sortant, décidant de remettre ou non certaines lettres aux malades, d'envoyer ou non celles qu'ils écrivent, les lettres restées dans le dossier témoignant de cette sélection. L'autrice associe la sévérité du règlement relatif aux contacts avec l'extérieur à une volonté de « censurer ce qui pourrait "ébranler la preuve du bon ordre et de la discipline qui règnent dans l'établissement" » (p. 236). Enoncée

en fin de propos, cette hypothèse aurait mérité de venir plus tôt pour éclairer toute une série d'extraits révélant les rapports de pouvoir entretenus par le médecin et le personnel avec les malades et leurs proches.

Nous n'entrons pas dans l'analyse des observations médicales relatives à l'écriture des patient·es, des pratiques de classement, de la recherche d'indices d'une éventuelle « collection ». Le dernier chapitre du livre, traitant du contenu des lettres et du rapport des patient·es à l'écriture, laisse enfin entendre ces voix enfermées dans les dossiers. Jessica Schupbach avoue la tristesse qui saisit à la lecture des mots « forts et bouleversants », décrivant le vécu de l'enfermement. Tout aussi poignante, la découverte « d'innombrables rendez-vous manqués, de nombreux malentendus et des destins condamnés » (p. 279). Toutefois, les enfermés·s ne se contentent pas d'évoquer leurs souffrances, ils dénoncent les mauvais traitements infligés, remettent en cause l'usage abusif du système asilaire et ne cessent de réclamer leur sortie. Et surtout, ils continuent à écrire pour entretenir les liens sociaux, même en connaissant la réalité de la censure.

L'ouvrage de Jessica Schüpbach incite à revoir l'histoire de l'internement administratif, traité pour Fribourg dans la publication de la CIE^[1] à partir de 1900 seulement. En fait, dès les débuts de Marsens, la fonction médicale et la fonction sociale de mise à l'écart d'indésirables vont de pair. Les modalités du recensement des aliénés du canton, effectué en parallèle à l'ouverture, sont révélatrices : le médecin-directeur est accompagné du préfet et du syndic, une configuration jugée « inédite » par Girard de Cailleux lui-même. Nous apprenons (p.36) que les malades pauvres sont placés d'office par le préfet, tout comme « ceux qui sont internés pour des motifs de sécurité publique ». Marsens est donc le premier établissement où le préfet, autorité administrative en charge de l'ordre public à Fribourg, dispose du pouvoir d'interner une personne sans décision de justice. Au début du XXe siècle, il faudra deux lois spéciales (sur l'alcoolisme et l'assistance) pour lui conférer ce même pouvoir d'internement aux Etablissements pénitentiaires de Bellechasse, qui enferment dès 1920 des détenus de droit commun et des personnes désignées comme « vagabonds », « paresseux », « ivrognes » ou « femmes de mauvaises vie », qui n'ont pas commis un délit pénal.

Le modèle de la colonie agricole constitue un autre parallèle troublant entre Marsens et Bellechasse. Dès l'ouverture, le Dr Girard de Cailleux transforme l'asile en une vaste exploitation et y installe une ferme, des cultures maraîchères, une porcherie, une boucherie, une meunerie et une boulangerie, dont les produits sont consommés à l'intérieur et vendus à l'extérieur. Le double objectif, économique et thérapeutique, se retrouve dans les deux établissements : alléger les charges financières et occuper les personnes enfermées, pour le profit de leur guérison ou de leur réinsertion. Enfin, la répression des contacts avec l'extérieur et la censure du courrier, fonctionnent de manière similaire, avec des effets délétères sur les personnes, contredisant les intentions des responsables. A Marsens, la souffrance de l'isolement détériore la santé psychique des patient·es, à Bellechasse, l'espace-ment voire la rupture des relations sociales péjore les chances de réinsertion des internés·es. Voilà qui ouvre de nouvelles questions sur les logiques politiques qui autorisent la persistance de tels décalages entre les intentions des responsables et leur mise en œuvre si peu effective.

Note:

- [1] Voir les publications sur le site de la Commission d'experts sur les internements administratifs en Suisse : <https://www.uek-administrative-versorgungen.ch> (08.04.2026).

Citation

Anne-Francoise Praz, Review: Schüpbach, Jessica: *Encres, traces, papiers. L'art d'écrire à l'Asile de Marsens (1875–1900)*, Lausanne 2025, in: H-Soz-Kult, 23.04.2026, <https://www.hsozkult.de/publicationreview/id/reb-159079>